

## Rapport de la Commission Technique 2023-2024.

Cher-e-s Président-e-s et représentant-e-s des clubs de l'Association Genevoise de Tennis de Table.

Pour cette année sportive 2023-2024 et suite à votre décision unanime de l'AGT 2023, nous avons repris un championnat par équipes en deux phases séparées par des promotions et relégations. La première ligue était constituée d'un groupe de 10 équipes avec la particularité de ne jouer que les rencontres aller lors de chaque phase. Au terme de cette compétition, la première équipe de Mandement a décroché le titre puis a obtenu sa promotion en LNC, tout comme la première équipe de Bernex. Une seule équipe genevoise de LNC étant reléguée et en tenant compte du retrait des deux équipes de Veyrier de STTL et de LNC, avec leur relégation volontaire jusqu'en troisième ligue, l'impact sur la première ligue s'est limité à une seule relégation en fin de Phase B.

La deuxième ligue était constituée de 2 groupes de 6 équipes, la troisième ligue de 3 groupes des 6 équipes et la quatrième ligue de 4 groupes de 6 équipes. A la différence du système de promotion/relégation entre les deux Phases que nous utilisons avant la période Covid, dans lequel l'un des relégués était désigné avec un système un peu arbitraire où l'on tentait de comparer les groupes pour désigner le moins bon cinquième, nous avons cette fois systématiquement fait disputer des rencontres de barrage. Même si cela demande plus de travail à la Commission Technique, je pense que c'est beaucoup correct sur le plan sportif et je propose donc de pérenniser ce système. C'est dans ce sens que j'ai réécrit une partie du RS et j'espère que vous accepterez ce nouveau règlement lors de l'AGT que vous trouverez sous la rubrique Propositions de la Commission Statuts et Règlements AGTT.

Un mot encore de la cinquième ligue. Nous avons commencé avec 12 équipes, mais suite au retrait de certaines équipes et malgré l'inscription d'une équipe de Collex-Bossy pour la deuxième Phase, celle-ci s'est disputée avec 10 équipes. Espérons que ce nombre augmentera progressivement ces prochaines années.

Outre les promotions en LNC déjà évoquées, je soulignerai aussi les promotions de Vernier en LNB et de Carouge et Meyrin en STTL. En championnats suisse O40, il faut relever le titre obtenu par le CTT Veyrier.

Plusieurs joueurs m'ont fait part de critiques concernant les dérogations de jour de jeu (lundi Ligue 1, mardi Ligue 2, mercredi Ligue 3, jeudi Ligue 4 et liberté de choix pour la Ligue 5 avec le lundi comme jour par défaut si les clubs ne font pas une demande autre), dénonçant un possible laxisme de la CT. Je souhaite donc revenir à la règle simple qu'une dérogation devrait permettre d'éviter qu'un club doivent disputer dans sa salle deux rencontres (ou plus) le même soir. Dans la pratique, cela signifie qu'une dérogation ne serait possible que lorsqu'un club dispose d'au moins trois équipes dans la même ligue. Je rappelle que des dérogations d'heures du début d'une rencontre (en principe 19h45) peuvent être adressées à la CT. Je les accepte sans problème si c'est 20h, et sur justification raisonnable si c'est 20h15.

Je faisais part dans mon précédent rapport du souci causé par le manque de participation aux coupes genevoises. Suite à la décision de la précédent AGT, nous avons suivi la proposition du CTT Bernex de disputer l'ensemble des coupes sur une seule journée. Malheureusement, cela n'a pas bien fonctionné probablement à cause d'une date trop tardive dans la saison, sans parler du fait qu'il faut que les clubs et les joueurs s'habituent à un nouveau système. Je pense qu'un premier échec ne doit pas nous décourager et qu'il faut essayer à nouveau l'année prochaine. Wilfried et moi avons travaillé sur le calendrier pour arriver à la date du samedi 8 mars, sachant que les 9, 15 et 16 mars pourraient éventuellement aussi convenir si on permute certaines compétitions jeunesse. S'il le souhaite, je vous propose que le CTT Bernex soit à nouveau désigné pour l'accueil des coupes genevoises 2024-2025.

Concernant le tournoi de classement AGTT, le gros effort fourni depuis trois ans par Jacky Casimir semble enfin porter ses fruits avec une participation en augmentation. Pourvu que cela continue...

Quelques mots encore concernant la prochaine année sportive. Comme chaque été, ZZ-Lancy le mardi et le Carouge le jeudi (sauf 1er août) vous accueilleront dès la semaine prochaine pour leurs traditionnels tournois d'été.

Janvier 2025 sera un mois particulier puisque l'AGTT accueillera à nouveau les championnats romands. Les clubs intéressés à l'organisation de cette compétition sont priés de s'annoncer lors l'AGT.

J'aimerais terminer en remerciant toutes les personnes qui travaillent au bon fonctionnement de la CT : les deux salariés de l'AGTT, Rémy Lhoest et Wilfried Monteil, ainsi que les bénévoles : Oscar Quintaje, infatigable vérificateur des résultats annoncés sur click-tt et Jacky Casimir grâce à qui le tournoi de classement AGTT a retrouvé un certain attrait. Finalement, merci à tous les clubs qui ont organisé ou accueilli les différentes compétitions de l'AGTT et les rencontres de barrages et de titres.

Je vous souhaite à tous un bel été et une fructueuse année sportive 2024-2025.

Daniel Pauli  
Président technique AGTT

19 juin 2024